Une convention signée entre l'ADEM et l'Université du Luxembourg L'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et l'Université du Luxembourg (Institut «LifeLong Learning and Guidance») annoncent une collaboration dans le cadre de la lutte contre le chômage de longue durée

Les deux institutions s'associent dans le but d'identifier le mieux possible les facteurs de risques de chômage de longue durée sur base de la littérature scientifique internationale mais également des recherches réalisées au Luxembourg.

Cette identification précoce des populations à risque est essentielle pour permettre à l'ADEM de mettre en place des plans d'action individuels pour chaque demandeur d'emploi. La collaboration s'inscrit dans le cadre de la mise en place de l'encadrement personnalisé des demandeurs d'emploi. En effet, depuis quelques mois, l' ADEM dispose d'un outil d'orientation appelé «profiling». En fonction de cet outil visant à définir la proximité du chômeur avec le marché de l'emploi sur base de critères objectifs, le demandeur d'emploi est orienté vers l'offre de service qui correspond à ses besoins.

Il est important qu'une institution académique telle que l'Université du Luxembourg puisse aider l' ADEM à valider scientifiquement cet outil et soit en mesure de recommander des pistes d'amélioration sur base des recherches antérieurement réalisées sur ce thème.

Pour l'Université du Luxembourg, il importe qu'elle puisse non seulement bénéficier d'un terrain permettant de valider ses apports scientifiques, mais puisse également apporter sa contribution à la résolution de problèmes sociaux qui affectent le pays.

Cette collaboration est prévue pour une durée de deux ans, période pendant laquelle auront lieu des réunions de suivi régulières organisées par l'Adem avec les représentants de l'Institut «LifeLong Learning and Guidance» de l'Université du Luxembourg.

Communiqué par l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et l'Université du Luxembourg